

voir la possibilité d'une régularition.

Par jaafar616, le 15/10/2009 à 10:40

je suis tunisien, né en 1962, vivre en France dépuis 2002 et avec une réssortissante française dépuis 2007 (2ans et demi) j'ai des preuves comme l'échancier de l'EDF et autres, nous venons de se pacser ya un mois -septembre 2009- EST-CE QUE JE PEUX DEPOSER UNE DEMANDE DE REGULARISATION (voir je suis sans papier et nous habitons Colombes 92)? Merci.